



LE PROJET

elpisafrika.com

LA LUTTE CONTRE LES PROBLÈMES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ LIÉS À L'EXPLOITATION MINIÈRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

PROBLÈME

Les exploitants miniers artisanaux congolais sont souvent atteints de maladies respiratoires et cutanées, dont la gravité pourrait être largement réduite ou évitée si ces derniers portaient des équipements de protection appropriés.

SOLUTION VISÉE

Fourniture de matériel de santé et sécurité aux exploitants miniers artisanaux dans la province du Sud-Kivu en RDC.

MOTIF(S)

- La République Démocratique du Congo (RDC) compte environ 2 millions d'exploitants miniers artisanaux
- On estime à 20 millions le nombre de personnes dépendantes de l'exploitation minière artisanale ou de petite échelle (ASM).
- Environ 200 000 personnes travaillent dans des mines 3TG (étain, tungstène, tantale et or) situées à l'est du Congo.
- La majorité des mineurs artisanaux en RDC manquent d'équipement de protection de base

¹ DRC Chamber of Mines (2015 Annual Report) // ² Fair Congo // ³ Reuters

DÉFIS EN MATIÈRE DE SANTÉ

- L'exposition prolongée à la poussière de métal ou le contact direct (avec les métaux) entraîne souvent des effets néfastes sur la santé, tels que :
 - une sensibilité respiratoire, de l'asthme, une diminution de la fonction pulmonaire et essoufflement, qui entraînent invariablement une maladie pulmonaire
 - une sensibilité de la peau, qui peut entraîner des dermatites de contact (éruption cutanée rouge et irritante)

ÉQUIPEMENT DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Comme première étape dans la lutte contre ces maladies, nous voulons fournir aux mineurs des gants, des respirateurs, des casques de protection et des bottes durables. Ceci réduira considérablement l'inhalation de poussière de minéraux par la bouche et le nez et supprimera le contact direct avec les métaux. Les casques de protection et les bottes augmenteront la sécurité des mineurs lorsqu'ils travaillent dans un environnement souterrain.
 - Les articles futurs qui seront à inclure dans l'offre d'équipement de protection sont des lunettes de protection et des vêtements imperméables ainsi que des salopettes de travail.



PROJETS D'AVENIR

Relations publiques

- D'ici 6 à 12 mois, établir un projet conducteur mettant en valeur le soutien du gouvernement et sa participation active à l'amélioration des conditions de travail des mineurs.

Investissement communautaire

- D'ici 18 à 24 mois, une partie des profits pourra commencer à être investie dans la communauté sous la forme de :
 - Écoles primaires
 - Programmes pour adultes (cours de planification financière, formation professionnelle, etc.)

Mobile: +714 612-1676

Official Email: samuel@elpisafrica.com

Official Website: elpisafrica.com